

AU CONSEIL NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

L'ORIENTATION STRATÉGIQUE PRÉCONISÉE PAR M. ROCARD
A ÉTÉ VOTÉE A LA QUASI-UNANIMITÉ

Le conseil national du P.S.U., réuni depuis vendredi à la Maison des métallurgistes à Paris, avait pour tâche de définir l'orientation stratégique du parti et d'étudier son organisation.

Samedi les délégués ont travaillé au sein de six commissions : stratégie, campagnes du parti (sur la prise du contrôle ouvrier, la ville livrée au capitalisme et le retrait de la France de l'OTAN), organisation, formation, jeunes et publications. Les conclusions de chacune de ces commissions ont été soumises au conseil national dimanche matin et dimanche après-midi. La résolution sur l'orientation stratégique a été votée par 649 mandats, 15 abstentions et 4 refus de vote.

La Fédération de Paris, qui dispose de 60 mandats, a approuvé le texte. Le rapport sur l'organisation définit les objectifs de celle-ci, les conditions de son renforcement, les tâches du parti (élever le niveau de conscience politique, multiplier les responsables politiques) et les modalités pratiques de l'organisation. On relève dans ce long document, adopté par 448 mandats contre 20, 2 abstentions et 167 refus de vote, que le renversement du régime capitaliste ne saurait procéder ni d'une majorité parlementaire ni d'une agitation minoritaire, mais d'une action de masse en profondeur. Le conseil national a préféré le texte de la minorité de la commission « jeunes » à celui de la majorité, mais en lui donnant une conclusion opposée à celle des minoritaires qui étaient hostiles à la création d'une organisation particulière pour la jeunesse.

Dans son discours de clôture, M. Michel Rocard rappelle que depuis toujours le P.S.U. est un parti révolutionnaire. « Ce qui est nouveau, déclare-t-il, c'est notre taille, nos moyens, la précision de nos choix. A cet égard le conseil national représente un pas en avant très important. » Ce qu'il y a de nouveau aussi, c'est une certaine unité dans les choix du parti : le secrétaire national le souligne et y voit une preuve de maturité.

« Nous avons, poursuit-il, gagné la bataille contre le sectarisme. Nous sommes pour l'ouverture à tous ceux, c'est notre critère, qui participent au courant socialiste. La seconde bataille n'est peut-être pas encore complètement gagnée ; c'est celle qui est menée contre la phraséologie inutile. Nous avons voté notre premier texte clairement lisible par l'ensemble des travailleurs (applaudissements). Nous avons choisi de refuser les avant-gardes qui se

proclament toutes seules. Nous ne serons l'avant-garde que si nous le méritons et nous ne serons pas seuls. Nous refusons cette auto-proclamation de nos éminents mérites. »

M. Rocard examine ensuite les conséquences des choix du P.S.U. Les attaques contre nous vont se multiplier, explique-t-il, mais elles traduiront la reconnaissance de notre puissance et l'acceptation d'ouvrir le débat où nous l'avons porté.

Evocant les anciennes guerres de tendances de son parti, M. Rocard constate : « Fut un temps où ce n'était qu'une peine d'attaquer le P.S.U. Ce temps-là est terminé. Séguin, Detraz et Maire nous ont rendu

le service de montrer à tous que c'était à un parti uni qu'ils s'adressaient. »

Le secrétaire national invite l'ensemble des militants à soutenir ceux d'entre eux qui, parce qu'ils militent dans des organisations de masse, seront « attaqués de plein fouet ». Le P.S.U. va, selon lui, entrer dans une période de succès moins faciles que ceux qu'il a obtenus ces derniers temps. Le choix le plus important du Conseil national lui paraît être d'avoir imposé la notion de « courant socialiste ».

Le secrétaire national reprend les idées exprimées dans la résolution en ce qui concerne les rapports avec

les partis voisins et les syndicats. « Est-il honteux dans une organisation syndicale d'avoir une carte politique et d'annoncer la couleur ? », demande-t-il. Et il ajoute : « Si les militants du P.S.U. étaient seuls, Séguin et Maire n'auraient pas peur, mais nos thèses ont un large écho auprès des travailleurs. L'orientation même du mouvement syndical est en cause. » En terminant, M. Rocard assure qu'une crise multiforme et révolutionnaire s'ouvre en France et en Europe, et qu'il faut y répondre par la constitution d'un mouvement révolutionnaire.

Le secrétaire national est très applaudi et les délégués chantent, poing levé, l'Internationale.

Du courant socialiste au parti révolutionnaire

« Par contre, il nous paraît juste qu'un parti socialiste forme ses militants pour qu'il puisse jouer un rôle positif dans le mouvement de masse, et il nous paraît normal que les militants qui sont d'accord sur une stratégie syndicale avancent de façon coordonnée les positions qu'ils estiment correctes dans le respect complet de la démocratie des syndicats et de sa discipline. C'est aussi cela le respect de l'indépendance et des syndicats : ne pas renoncer à ses orientations, mais faire trancher par l'ensemble des syndicats sur la stratégie nécessaire à la conduite des luttes. »

« Ce débat suppose aussi que le malaise actuel du mouvement syndical soit surmonté par lui-même sous l'influence de l'ensemble des travailleurs et dans le respect des formes d'organisations qu'ils se donnent. »

La critique
de la social-démocratie
et du parti communiste

Le P.S.U. estime que la transformation révolutionnaire de la société implique l'existence d'un parti révolutionnaire, qui reste à créer ; en attendant elle ne saurait être le fait ni du parti socialiste ni du parti communiste et pour les raisons suivantes :

« Depuis qu'elle a perdu sa force parlementaire, depuis qu'elle est battue en brèche par le P.C.F. sur son propre terrain, la social-démocratie (le parti socialiste-la Convention) n'a plus les moyens de mettre en œuvre une stratégie suivie et conforme à sa nature politique profonde, de gestionnaire « social » du régime capitaliste. Ses débats portent sur la meilleure façon d'assurer son existence (par le centrisme moderniste ou

l'unité limitée avec le P.C.F.). Ce débat ne nous concerne pas. Ceux des socialistes qui s'interrogent sur les voies et les moyens d'une stratégie capable de vaincre le capitalisme et décidés à rompre avec la collaboration de classe et les pratiques co-gestionnaires doivent trouver les formes de leur organisation spécifique et s'affirmer clairement sur leurs propres positions pour trouver aussi leur place dans le courant socialiste. »

Par ailleurs, le courant socialiste ne pourra s'affirmer autour de la stratégie du parti communiste. En se prétendant abusivement l'unique porte-parole de la classe ouvrière, le P.C.F. soumet les luttes ouvrières à des préceptes politiques parfaitement illusoires (comme la réalisation d'une vague « union des forces démocratiques et ouvrières », incapable d'opposer une alternative sérieuse au pouvoir capitaliste) qui lui permettent seulement de contrôler et même d'élargir sa clientèle. Se refusant à poser la question de la nature du pouvoir, parce qu'il reste inféodé au modèle soviétique, le P.C.F. limite l'action des organisations ouvrières à des revendications immédiates qui ne suffisent plus à ébranler les bases du pouvoir patronal et entretiennent trop souvent des illusions sur la neutralité de l'Etat. Dans les secteurs où il cherche des alliances politiques, mais non de véritables solidarités dans la lutte sociale, dans les municipalités, etc., le P.C.F. se cantonne dans un réformisme dont le pouvoir peut largement s'inspirer. Battant la social-démocratie sur son propre terrain, le P.C.F. décime un peu plus l'interlocuteur qu'il entend se donner ; il manifeste ainsi l'incohérence, l'absurdité d'une stratégie qui renforce l'isolement de la classe ouvrière, sous prétexte de lui chercher des alliés.

Cela dit, la base sociale du P.C.F., son implantation dans les milieux ouvriers, l'attachement de la grande majorité de ses militants aux conceptions socialistes, font qu'il est absurde de le considérer comme une organisation d'ennemis de classe. Dans les luttes qui se mènent à l'heure actuelle, les militants du P.C.F. sont nombreux à payer d'argent de leur personne, même lorsqu'ils le font à partir de positions que nous estimons erronées. Le P.S.U. s'efforcera de réaliser l'unité d'action de la classe ouvrière, et notamment avec le parti communiste — à la base et, si possible, au sommet — chaque fois qu'une action réelle sera possible en commun contre l'adversaire de classe. Notre parti considère les travailleurs communistes comme des camarades de combat. »

Le P.S.U. sera prêt
à tous les débats

Le P.S.U. confirme sa volonté « de maintenir des rapports étroits avec les groupes révolutionnaires qui se sont affirmés dans les luttes de mai-juin 1968 », mais il rejette « les pratiques putschistes qui isolent les masses ouvrières », ce qui marque la limite des alliances possibles. En ce qui concerne l'instrument de la transformation révolutionnaire, la résolution conclut : « Le P.S.U. n'a pas la prétention de constituer ce parti révolutionnaire, ni même de pouvoir tracer des maintenant tous ses contours. Mais il entend dès aujourd'hui proposer à tous les militants engagés dans l'action de masse et à tous les groupements révolutionnaires, aujourd'hui dispersés et impuissants, des confrontations sur la construction du parti révolutionnaire, son rôle, sa nature et son programme. Pour être fructueuse, cette confrontation doit être à la fois pratique et théorique : pratique parce qu'elle doit concerner les objectifs et les mots d'ordre appliqués quotidiennement ; théorique parce qu'elle doit concerner les instruments d'analyse, les orientations stratégiques, afin d'éclairer l'action. »

Dans le but de faire avancer cette initiative fondamentale, le P.S.U. sera prêt à tous les débats, mais il mènera une lutte vigoureuse contre le sectarisme et l'esprit de boutique qui dressent des obstacles considérables sur la voie des regroupements nécessaires. Pour sa part, il s'attachera à préfigurer dans son action, ses formes d'organisation, ses méthodes d'élaboration démocratiques, ce parti dont les travailleurs ont besoin. »

Deux commentaires de presse

L'HUMANITE : la politique de division appliquée au mouvement syndical.

« Alors que le mouvement démocratique et socialiste, pour se développer, a surtout besoin d'unité, le P.S.U. s'obstine dans la politique de secte. Plutôt que de pousser à l'entente, il insiste sur tout ce qui peut scinder — et par conséquent rendre stérile — le mouvement des masses. (...) » Tout en critiquant « les pratiques putschistes », il n'abandonne rien de la ligne scissionniste appliquée en mai 1968, ligne qui, au nom de « la révolution », conduisait ou à l'affrontement sanglant ou à faire du mouvement ouvrier l'appoint d'un gouvernement de « troisième force ». Il abandonne si peu cette orientation qu'il ouvre les bras aux groupes gauchistes et leur propose de cohabiter dans le même parti.

La même politique de division est appliquée au mouvement syndical. (...) »

C'est à la démocratie syndicale que le P.S.U. s'attaque en préconisant une sorte de noyau-légitime et la formation de fractions dans le syndicat. Sans doute les réactions dont nous parlions plus haut ont-elles poussé Rocard à prendre ses distances par rapport à Heugron. Substantiellement pourtant, leurs conceptions ne diffèrent guère. Par le noyautage des organisations syndicales, le P.S.U. espère s'assurer des moyens d'action que

sa maigre influence lui interdit. Par là, il tend à créer de nouveaux obstacles à l'unité. »

(LAURENT SALINI)

LA NATION : l'entreprise échouera.

« Le P.S.U. dénie toute efficacité aux partis de gauche. Pour lui, ils se gavaient dans le réformisme. Or ce que veut le P.S.U., c'est finalement créer une situation révolutionnaire. A cet effet, les syndicats lui semblent précieux. Non qu'il veuille les soumettre à son autorité : quelques militants soigneusement placés devraient lui permettre de « jouer un rôle décisif » en leur sein. Cela s'est dit ouvertement au congrès national du P.S.U. »

Nul doute que les communistes (tout en poursuivant des buts semblables) vont s'effrayer de cette menace du « gauchisme ». Toute leur histoire prouve qu'ils n'ont jamais toléré les tentatives de forme anarchique, et l'éviction de Trotsky en fut le premier exemple. Ils supportent encore moins la surenchère qui risque de déborder leur action. Or, en engageant sa lutte sur le terrain et sans considération des institutions existantes, le P.S.U. croit pouvoir canaliser les forces syndicales au profit de ses objectifs politiques. Il est certain que l'entreprise échouera, mais il est à craindre qu'elle vienne grossir nos difficultés et accroître les divisions. »

B. G.

Libres opinions

DES SUPPLÉANTS, POUR QUOI FAIRE ?

Par ÉTIENNE DAILLY (*)

LES élections législatives partielles qui se sont déroulées dans six circonscriptions ont attiré l'attention de l'opinion sur l'une des innovations les plus singulières introduites dans notre droit par la Constitution de 1958 : celle des suppléants.

Ceux-ci, on le sait, sont élus en même temps que les députés titulaires pour les remplacer dans deux hypothèses : le décès et l'acceptation de fonctions ministérielles.

Conçue dans l'optique d'un gouvernement qui dure autant que la législature, cette institution avait officiellement un double but : en cas de décès, empêcher le trouble qu'aurait pu apporter des élections partielles dans le contrat de législature conclu entre le gouvernement et l'Assemblée nationale ; en cas de nomination d'un député à des fonctions ministérielles, éviter le cumul entre le mandat de député et les fonctions de ministre, ces dernières étant considérées comme devant absorber toute l'activité de leur titulaire.

A ces deux objectifs avoués, s'en ajoutait un troisième, le plus important sans doute aux yeux de l'ancien chef de l'Etat : le fait pour un ministre de perdre son mandat parlementaire devait le rendre plus docile, sa démission ou sa révocation le plongeant, du jour au lendemain, dans le néant, puisque entraînant pour lui non seulement son éviction de son ministère, mais encore son maintien hors du Parlement jusqu'à la fin de la législature.

Il est aujourd'hui évident qu'aucun des objectifs n'a été atteint.

Bien que devenu ministre, l'ancien député continue à se comporter comme tel dans sa circonscription, tandis que son remplaçant devenu député n'y demeure, aux yeux de tous, que le « suppléant de M. le ministre Untel ».

Et si M. Untel cesse d'être ministre, il ne manquera pas d'exiger de son suppléant une démission que ce dernier ne pourra refuser sans se faire mal juger.

Pour éviter des élections partielles en cas de mort, on en a créé d'autres en cas de « mort ministérielle ».

Mais ces élections ont un caractère tout différent de celles qu'entraînent le décès du titulaire. Dans ce dernier cas, il s'agit d'élections ouvertes, où chacun est, au moins en principe, à égalité avec ses concurrents. Dans le cas des élections partielles entraînées par la démission du suppléant, il n'y a plus qu'une sorte de marche triomphale d'un candidat, auréolé de sa gloire post-ministérielle. Comment risquerait-il, en effet, d'être battu, celui qui pendant des mois ou des années a fait tomber la manne gouvernementale sur ses électeurs éblouis ?

Ce n'est que si le suppléant n'accepte pas de « jouer le jeu » et se refuse à démissionner que l'ancien ministre, contraint de chercher dans une autre circonscription un permutant de bonne volonté, courra peut-être quelques risques, d'ailleurs très atténués par la perspective, vraie ou fausse, de fonctions ministérielles futures et des largesses infinies qui ne manqueraient pas d'en résulter.

On ne saurait, à cet égard, objecter valablement les résultats du scrutin intervenu dimanche dans la quatrième circonscription des Yvelines. La candidature de M. Couve de Murville y présentait, en effet, un caractère aussi symbolique que l'a été sa défaite, surtout au moment où le pays doit faire face aux redoutables conséquences d'une politique économique et financière, dont l'ancien premier ministre assume la responsabilité. N'y avait-il pas, de surcroît, provocation délibérée à vouloir obtenir du corps électoral l'annulation d'un congé qui avait été signifié dès le 27 avril ?

Des suppléants ramenés au rôle de garde-place, des élections partielles coûteuses et privées de sens, faute de compétition réelle : voici donc, en définitive, le bilan de l'incompatibilité des fonctions parlementaires et ministérielles et de l'institution des suppléants, qui en est la conséquence.

Comme le présentait dès 1958 le président René Coty, un tel résultat n'a rien de surprenant. Dans le régime parlementaire classique, les ministres, du fait même de leur responsabilité devant le Parlement, sont normalement choisis en son sein. Faut-il rappeler qu'en Grande-Bretagne, en particulier, les ministres n'ont accès au Parlement que parce qu'ils en sont membres, et qu'un ministre, s'il ne parvient pas à devenir parlementaire, cesse par là même d'être ministre, ainsi que cela a été le cas, il y a quelques années, pour Patrick Gordon Walker.

Au demeurant, le général de Gaulle lui-même ne s'y était pas trompé lorsqu'en 1958 il avait contraint tous les membres du gouvernement, à l'exception de M. Malraux, à briser un mandat parlementaire. Quant au gouvernement de M. Chaban-Delmas, il ne comporte plus un seul ministre qui n'ait reçu la consécration d'une élection au Parlement. Comme on est loin des gouvernements du début de la V^e République, dont le tiers, ou presque, était systématiquement constitué par des « techniciens » !

Ainsi donc la lettre de la Constitution ne pouvait rien contre cette tendance inéluctable et, la règle étant ce qu'elle est, il fallait trouver un moyen de la tourner : c'est aujourd'hui chose faite.

Ne serait-il pas plus honnête et plus conforme à la dignité de la Constitution d'en tirer les conséquences en supprimant à la fois les suppléants et l'incompatibilité des fonctions ministérielles et parlementaires ? Cette incompatibilité n'est qu'un mythe auquel personne ne croit plus.

(*) Vice-président du Sénat (gauche démocratique).

NOUVEAU LAROUSSE universel

un grand dictionnaire du langage

Tout le vocabulaire usuel par ordre alphabétique : définitions, exemples, orthographe et prononciation internationale des noms étrangers, étymologie, niveaux de langage, etc.

et une encyclopédie alphabétique

Toutes les connaissances actuelles, synthèses originales, ensemble textes-illustrations, schémas détaillés, tableaux récapitulatifs.

complet en 2 volumes

5 217 illustrations et 256 cartes en noir, 1 500 illustrations en couleurs, 37 hors-texte cartographiques, 2 volumes reliure Reluskin sous jaquette couleurs. Conditions spéciales de vente : 18 F par mois. Chez les bons libraires.

larousse

BON À DÉCOUPER
Je désire recevoir gratuitement la documentation sur le Nouveau Larousse Universel

NOM _____
ADRESSE _____

Librairie Larousse, 17, rue du Montparnasse, Paris 6^e